

- » Des projets **d'énergies solaires** semblent plus accessibles et faciles à réaliser, notamment sur des bâtiments industriels et de façon individuelle en milieu résidentiel.
- » Plusieurs personnes ont dit **s'inquiéter de voir s'implanter des éoliennes sur les meilleures terres agricoles du Québec** et que cela devrait être évité.
- » Une **iniquité dans les distances séparatrices** associées à aux éoliennes a été soulevée, entre la distance prescrite en périmètre urbain (1,5 km) et la distance prescrite par rapport aux résidences hors périmètre urbain (750 m). Une recension des distances séparatrices appliquées dans les projets éoliens de MRC similaires devrait être effectuée.
- » Plusieurs participant(e)s recommandent à la MRC de **ne pas se presser devant l'insistance des promoteurs** et de prendre le temps de bien peser le pour et le contre avant d'aller de l'avant ou non avec de nouveaux projets en énergies renouvelables.
- » Certain(e)s participant(s) considèrent que le territoire de la MRC de Marguerite-d'Youville **est peu ou pas approprié pour y installer des éoliennes**, contrairement à d'autres MRC. La MRC pourrait toutefois considérer d'accueillir d'autres types d'énergies renouvelables (solaires et géothermie, par exemple) et laisser d'autres MRC développer l'éolien. D'ailleurs, plusieurs perçoivent une **compétition entre les MRC** pour accueillir de l'éolien et se demandent pourquoi cette compétition?
- » Les participant(e)s semblent avoir apprécié le **format de la consultation publique** et le fait que celle-ci ait lieu en amont de la décision d'aller de l'avant avec un/des projets ou non.

Merci

à toutes les personnes présentes
d'avoir partagé leurs réflexions sur
l'avenir énergétique de notre territoire !

